

Prononcer un jugement esthétique

L'intérêt de la lecture

La fréquentation régulière d'œuvres artistiques permet de mieux comprendre le monde environnant et les autres, mais devrait également permettre de mieux se connaître soi-même, par la réflexion qu'elle est susceptible d'éveiller. Si la lecture enrichit certes la langue et les connaissances générales, sa force consiste surtout à alimenter l'imaginaire, stimuler la créativité et développer le sens critique. Ce n'est ainsi pas d'abord le texte qui est littéraire, mais le processus même de lecture de ce texte qui rend le texte littéraire. Apprécier une œuvre, c'est la lire, la sentir, la comprendre, l'interroger, *etc.* Enfin, la lecture nous permet encore d'élaborer des critères permettant de porter des jugements esthétiques sur les œuvres ainsi que de justifier ses appréciations.

Le jugement esthétique

Tout d'abord, il ne s'agit pas de porter un jugement sur l'œuvre, mais sur le sentiment qu'elle provoque. Contrairement à ce que le terme « juger » laisse présupposer, celui qui juge ne décide pas une fois pour toutes de la qualité d'une œuvre. Une œuvre n'est pas belle ou laide. Son évaluation est subjective et temporelle. Une même personne peut porter plusieurs jugements successifs différents sur une même œuvre, selon son degré de compréhension de celle-ci, selon son état d'esprit lorsqu'il la lit ou selon son expérience personnelle.

Ensuite, un jugement esthétique engage l'individu. Apprécier ou non une œuvre ne suffit pas, il s'agit d'oser s'affirmer en tant qu'auteur de son sentiment, mais aussi d'être capable de le justifier. Pour pouvoir exprimer clairement son sentiment, celui-ci doit être compris et analysé. Il est donc indispensable d'avoir recours à des critères, c'est-à-dire à des éléments objectifs et pertinents de l'œuvre sur lesquels se fonde l'explication du jugement esthétique. Les critères reposent en effet sur la spécificité littéraire de l'œuvre, autant que sur l'expérience sensible du lecteur.

Les critères d'évaluation du jugement esthétique

Le jugement esthétique peut s'exprimer au travers :

- des *liens établis avec d'autres œuvres artistiques* (pas forcément uniquement littéraires), en vue de les comparer ;
- *sa propre perception de l'œuvre*, exprimée notamment par la description des émotions (angoisse, empathie, terreur, *etc.*) ressenties à tel ou tel moment de la lecture ou par une présentation de l'impression générale de l'œuvre ;

- d'un *questionnement* ou d'une *réflexion* surgis à partir de la lecture de l'œuvre ou d'un fragment de celle-ci, en lien peut-être avec son expérience personnelle, ses valeurs, un fait historique ou d'actualité, une réflexion philosophique propre, *etc.* ou d'un questionnement ou d'une réflexion complètement nouveaux et étonnants par ce qu'ils révèlent.

Dans tous les cas, ce jugement esthétique doit être accompagné d'une justification. Il s'agit d'étayer ce sentiment, par exemple :

- en *relevant les similitudes* marquantes ou *les différences* fondamentales entre deux œuvres qui vous permettent de donner votre préférence à l'une d'entre elles ;
- en *analysant les procédés formels* qui concourent à produire un certain effet, appréciable ou non ;
- en explicitant *comment*, à partir du texte, *ont surgi tels ou tels questionnement ou réflexion* et quel est pour vous l'intérêt de cette question.

Il s'agit, en somme, non pas de montrer si le texte est réussi, mais *en quoi votre lecture est réussie*.